

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation : Le diagnostic agroenvironnemental Formation à l'utilisation de DIALECTE

Date RETENUE : 2024
(à choisir entre MARDI 19 MARS 2024 ou Mardi 15 OCTOBRE 2024)

En visioconférence

Le lien et les modalités de connexion (ZOOM) à la formation seront envoyé aux stagiaires quelques jours avant la formation.

A l'issue de la formation, Solagro fournira à chaque participant une attestation de suivi de la formation.

Participant à la formation

NOM :Prénom :
Fonction :Niveau de formation :.....
Adresse de convocation :
CP.....Ville.....
Tél :
E-Mail :@.....

Vos attentes :
.....

Organisme

NOM :
Adresse de facturation :
CP.....Ville.....

Personne en charge du suivi de l'inscription (uniquement si utile)

NOM :Prénom :
Tél :
E-Mail :@.....

Conditions générales de Solagro :

- Solagro est organisme de formation, enregistré sous le numéro 73.31.02105.31 en Occitanie.
- Chaque session de formation est organisée sous réserve d'un nombre minimum de 5 participants (confirmation 15 jours avant la formation).
- Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée, le nombre total de participants étant limité à un maximum de 10 participants par session de formation.
- Les frais d'inscription pédagogique de la formation sont de **300€** par participant. Les frais en sus (frais de déplacement, de restauration et d'hébergement) sont à la charge des participants.
- **Important : il n'y aura pas de prise en charge possible de la formation par un OPCO (hors dispositif Qualiopi).**
- En cas d'annulation par le participant :
 - 30 jours avant la session : remboursement de la totalité des frais ;
 - moins de 30 jours avant la session : remboursement des frais non engagés au jour du désistement.

Fait à, le

Signature du responsable

Cachet de l'organisme

- Règlement des frais pédagogiques d'un montant de 300€ à réception de la confirmation d'inscription et de la facture.

La signature de ce bulletin vaut acceptation des conditions générale précisées ci-dessus.

Bulletin à renvoyer par mél à solagro@solagro.asso.fr et catherine.lerohellec@solagro.asso.fr